

# **Y a-t-il une relative substantive en Amazigh ?**

Ahmed Bououd , FLSH , Université Hassan II ,  
CASABLANCA

## **Le plan**

### **1-La proposition relative /rappel**

- 1.1. la proposition relative avec antécédent
- 1.2 Relative en amazigh

### **2. la relative sans antécédent**

- 2.1. Définition
- 2.2 la relative sans antécédent en amazigh
- 2.3. la relative sans antécédent et l'interrogative indirecte

### **3. La subordonnée interrogative en amazigh**

- 3.1. Le critère formel
- 3.2 Le critère morphologique
- 3.3 Le critère fonctionnel
- 3.4 Le statut du verbe interrogatif
- 3.5 Le relatif sans antécédent et l'interrogatif

### **4. la relative sans antécédent et les propositions relatives**

- 4.1. La valeur du pronom relatif
- 4.2. La morphologie Du pronom relatif
- 4.3. Mode de référence : Référence déictique et référence anaphorique

### **5-Conclusion**

## **Le texte**

## 1-La proposition relative /rappel

La définition classique est, probablement, celle qui décrit le mieux la catégorie grammaticale de la relative ; depuis les travaux de Martin Riegel et René Rioul (2009 : 794) qui affirment que « les propositions relatives sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un terme relatif, pronom relatif ou, plus rarement, déterminant ».

Structurellement, La proposition *subordonnée* et la proposition *principale* sont unies par un rapport de dépendance et constituent la phrase *complexe*.

Les grammaires scolaires et post-structurelles ont adopté le classement suivant ;

- les *relatives* qui sont « introduites par un terme relatif qui *amalgame* la marque de la subordination et l'indication d'une fonction à l'intérieur de la subordonnée ;

- les subordonnées avec une *conjonction* de subordination « qui n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordonnée », ce sont les marqueurs des subordonnées dites *complétives* et *interrogatives*.

- les subordonnées *circonstancielle*s qui s'assimilent aux compléments circonstanciels de la phrase simple exprimant diverses fonctions telles que la temporelle, la consécutive, l'hypothétique :

La proposition relative avec antécédent : elle est une expansion de la proposition principale par rapport au groupe nominal(GN). La nature de l'antécédent détermine le sens de la proposition relative. On distingue alors deux groupes de la proposition relative : adjectivale (déterminative, appositive) et substantivale (indéfinie).

Le pronom relatif est un *pronom -subordonnant* qui subordonne la proposition subordonnée à la proposition principale, il forme une *coréférence* avec son antécédent et il joue diverses fonctions syntaxiques dans la subordonnée (sujet, attribut, complément d'objet direct, etc.). De là, on distingue la triple la fonction des pronoms relatifs :

- une *fonction démarcative* où le pronom relatif marque la frontière de la proposition subordonnée à partir de laquelle le pronom relatif introduit la proposition relative. C'est pour cette raison que le pronom relatif est placé en tête de la proposition relative sans égard à sa fonction grammaticale à l'intérieur de la proposition relative.

- une *fonction anaphorique* où le pronom relatif coréfère avec son antécédent, cela signifie qu' « il reprend un terme antécédent »

- et une *fonction casuelle* où la forme du pronom relatif change selon sa fonction grammaticale dans la proposition relative. Sujet, complément direct du verbe groupes prépositionnels :

**1.2 Relative en amazigh :** Dans la typologie de L.Galand(1984) ,on y reconnaît le double rôle du pronom relatif, *subordonnant* et *substitut* de l'antécédent. En fait, c'est la proposition relative qui doit satisfaire les deux conditions: se rattacher à l'antécédent et lui donner un représentant. Ainsi, deux cas se présentent :

- La *jonction* avec l'antécédent, marquée par l'intonation, peut être directe (D) ou renforcée par un relateur (R).

- La *représentation* de l'antécédent dans la relative est assurée soit par un pronom (P) soit par une "place vide" ( $\emptyset$ ). La combinaison de ces procédés donne quatre types de relatives: DP, D $\emptyset$ , RP, R $\emptyset$

Les relatives en amazighe, selon Galand, sont presque toujours sans relateur (DR et D $\emptyset$ , en gros descriptives et restrictives). Dans le type D $\emptyset$  l'antécédent est souvent relayé par un *pronom support* auquel s'appuie la relative. (voir *Typologie des propositions relatives la place du berbère* : Lionel Galand N° 6, 1984, pages. 81-101). Subsidiairement, la langue peut indiquer si l'antécédent, une fois déterminé par la relative, devient défini ou indéfini. (Lionel Galand - *Typologie des propositions relatives : les réponses du berbère* décembre 2012).

Catherine Taine-cheik (*le problème des relateurs en berbère*) reprend Galand (2002 : 219-240), en affirmant qu'on retrouve, dans la plupart des parlers, plusieurs traits qui apparaissent comme caractéristiques des relatives amazighes. Ce sont :

- 1) Emploi limité d'un relateur (R) et recours fréquent à la 'place vide' O/
- 2) Rôle important des déterminants démonstratifs et des pronoms servant desupports de détermination (cf. Galand 2002 : 232-234)

Toujours, selon Catherine Taine-cheik, Les relatives introduites par un pronom relatif se divisent en *relatives sans antécédent* et *relatives avec antécédent*, selon qu'elles ont ou non un antécédent nominal exprimé.

Les premières occupent des positions argumentales, assumant des fonctions **primaires** comme :

- le sujet ( 1). *wenna g iran ad iddu, han lebab* ,
- l'objet ( 2). *rikh wenna y iran*, cad une relative *périphrastique* "semi-substantive", introduite par un pronom relatif dont l'antécédent est le pronom "ce". L'ensemble constitué par ce + le relatif "ce qui, ce que", alors que les autres ont pour rôle essentiel de venir déterminer un noyau substantival à l'intérieur d'un constituant nominal, assumant une **fonction secondaire** telle qu'épithète ou apposition.

## 2. la relative sans antecédent

**2.1. Définition :** La proposition relative sans antécédent, comme la proposition relative *classique* est une proposition subordonnée *substantive*, puisque la subordonnée relative est assimilable à un nom.

Riegel (2009 : 816) précise que « le relatif n'ayant pas d'antécédent, ces relatives ont exactement la distribution d'un GN et sont donc pleinement substantives ».

Jean Dubois et René Lagane (1995 : 183) ajoutent que ces relatives « sont équivalentes pour le sens à des relatives complétant l'antécédent *celui*, qui désigne alors n'importe quelle personne (celui qui = quiconque). On les appelle parfois des relatives **indéfinies**. »

En somme, la proposition relative sans antécédent est une catégorie à part quant à ses rapports avec les *interrogatives indirectes* et les relatives *classiques* ; certains grammairiens la rapprochent des premières, alors que les autres la classent avec les secondes. En avançant que ,

\*L'identité de la proposition relative sans antécédent reste presque ignorée jusqu'à nos jours par certains linguistes par son rattachement à une autre classe de propositions subordonnées (interrogatives)

\*certains linguistes affirment que la proposition relative sans antécédent ne fait pas partie des propositions relatives ; cela veut dire qu'elle forme une catégorie propre, distincte des subordonnées relatives. (Damourette et Edouard Pichon la *Grammaire Larousse du français contemporain* (1966 : 156),

## **2.2 LA RELATIVE SANS ANTECEDENT EN AMAZIGH**

Pour ce qui est de Amouzay Lahoucine, (2015), son travail académique porte d'abord sur la *définition* des relatives sans antécédent et expose ensuite la délimitation conceptuelle des pronoms supports de détermination (démonstratif *wa / ta / wi / ti*, en plus du marqueur relatif *lli / nna/ da*). Ensuite, l'étude s'est consacrée aux *propriétés morphologiques des pronoms support de détermination* comme étant une combinaison entre les démonstratifs et les marqueurs relatifs.

L'analyse est basée sur *l'identification* des relatives sans antécédent, leurs *contextes d'emploi*, leurs *valeurs* ainsi que leurs *fonctions syntaxiques*, sans oublier leurs caractéristiques dans les différentes positions syntaxiques.

### **2.3. la relative sans antécédent et l'interrogative indirecte**

L'interrogative indirecte est une subordonnée introduite par la conjonction '*is*' ou par un terme interrogatif, tel que les pronoms '*may*', les adverbes '*mmakh*, *milmi*, *chehal*'. Du point de vue syntaxique, il s'agit de la **transposition** de phrases interrogatives, totales ou partielles, en compléments de verbe :

(3) *ini yi is idda* ,  
*isal is idda*

(4) *ur ssinakh ma ggddan*.  
*Isqsa milmi agg dda*

Nous observons que l'interrogative indirecte et la relative sans antécédent ont quelques traits en commun :

\*l'interrogation indirecte utilise des pronoms introduisant les relatives substantives ; puisque ces deux catégories se rencontrent en position d'objet, il est parfois difficile de distinguer une interrogative indirecte d'une relative sans antécédent. En d'autres termes, ces deux constructions se ressemblent non seulement par la morphologie des introducteurs -relateurs, mais aussi par l'absence de l'antécédent, c'est cette affinité apparente qui a conduit à assimiler ces deux types de subordonnées, mais se distinguent complètement d'un point de vue transformationnel.

## **3. La subordonnée interrogative en amazighe.**

Plusieurs critères ont été choisis pour leur classification :

### **3.1. Le critère formel**

D'un point de vue formel, une subordonnée interrogative se reconnaît par le morphème qui introduit les interrogations directes (*is, ma, mani, milmi, etc.*) , mais ce critère reste incertain, surtout qu'il stipule une relation *biunivoque* entre le fonctionnel grammatical, le type de la subordonnée et la valeur qu'il véhicule.

**3.2 Le critère morphologique** s'applique à l'équivalence paradigmaticque entre les subordonnées et les catégories grammaticales constituant la phrase simple (*sujet, complément d'objet, complément circonstanciel*) qui prête à confusion depuis que certains linguistes rangent les subordonnées complétives et interrogatives dans la classe des subordonnées substantives en les faisant correspondre dans la phrase simple à des syntagmes nominaux ayant des fonctions *sujets* ou *objets* du verbe régissant la principale.

(5) *isqsa is ddikh*

*Yuf is ddikh*

*isal milmi ay ddikh*

En appliquant le test de transformation, il s'avèrerait qu'à chacune des subordonnées ,équivaldrait à un syntagme nominal correspondant dans la phrase simple ;

(6) . *isqsa kh tikli*

Les subordonnées en (5) occupent en (6) les mêmes positions paradigmaticques que les syntagmes nominaux qui leur correspondent sémantiquement. Ils se placent immédiatement après le verbe principal qui les régit.

Par ailleurs, ce critère sembleerait insuffisant pour un classement des subordonnées interrogatives parce qu'il met ces dernières dans une même distribution que les complétives, comme le prouve l'exemple en ;

(7) - *issn mani ghr tddit*

- *issn ansa ghr tddit.*

**3.3 Le critère fonctionnel** : La subordonnée assume une fonction dans la phrase complexe où elle figure, et ce par rapport au verbe principal.

Nous avons montré précédemment que les subordonnées interrogatives et complétives sont définies par leur équivalence à un syntagme nominal ayant la fonction sujet ou objet, aussi une subordonnée relative peut aspirer à assumer la même fonction :

(8) - *wanna iddan , ur d i3ayed*

-*Amez wenna trit.*

**3.4 Le statut du verbe interrogatif**

La subordonnée interrogative indirecte est définie par référence au verbe recteur qui la régit. Celui-ci doit au moins avoir une valeur sémantique *de demande, de question*, autrement dit un verbe à sens interrogatif.

(9) – *salit ma gha d iyy*

- *isaqsa t milmi agha ifegh*

Cela se vérifie aisément par le test de la commutation avec un autre verbe

(10) *ifeham ma gha d iyy* .

Cependant, se baser sur l'identification de la subordonnée interrogative indirecte à partir du verbe introducteur, ayant un sens interrogatif, semblerait un peu réducteur ; surtout que ces verbes (*isal, isaqsa*) sont moins productifs et peu nombreux en amazigh.

### 3.5 Le relatif sans antécédent et l'interrogatif

Il sera question d'examiner et de comparer le système morphologique des deux paradigmes introducteurs, à savoir le relatif et l'interrogatif à travers les exemples suivants :

\*Paradigme introducteur du système du **relatif** sans antécédent :

	Sujet	objet	Comp prép
animé	<i>wenna</i>	<i>wenna</i>	<i>prep wenna</i>
inanimé	<i>ay nna</i>	<i>ay nna</i>	<i>prep ay nna</i>

animé : (11) *wenna iran ad izzal s nnit* .....

(12) *llahi wenna tiran*

inanimé : (13) *ay nna iran ijru*

\*Paradigme introducteur du système de l'**interrogative** indirecte :

	Sujet	objet	C prép
animé	<i>may</i>	<i>may</i>	<i>prep may mi</i>
inanimé	---	-----	-----

animé : (14) *annay may diddan*

(15) *annay d mi gtessawal*

inanimé : (16) *annay may trit.*

(17) *annay zi mi d idda*

## 4. la relative sans antécédent et les propositions relatives

Il reste à expliquer l'opposition entre la proposition relative avec antécédent et la proposition relative sans antécédent, en vérifiant si la valeur du pronom relatif, la fonction de la proposition translatée et la morphologie de l'introducteur de la proposition relative sans antécédent correspondent à la proposition relative avec antécédent.

### 4.1. La valeur du pronom relatif

(18) *Aryaz nna iddan* .....

(19) *wenna g itcan ad iffgh*

La grammaire traditionnelle définit la subordonnée relative sur la base de son *enchâssement* dans un syntagme nominal ou de la jonction entre le pronom relatif et son antécédent, de ce fait l'appellation « la relative sans antécédent

« peut sembler **contradictoire** concernant l'analyse du morphème introducteur , deux possibilités sont envisagées .

1- le pronom relatif est considéré comme un pronom *indéterminé, indéfini*. Donc la relative sans antécédent est normalement introduite par un pronom *relatif* à valeur *indéfinie* comme (*quiconque n'importe qui , wenna , tenna* ) ; avec cette possibilité ,le relatif prend alors la valeur d'un pronom *indéterminé* et, dans cet emploi, il ne joue pas le rôle d'un mot de liaison ou de jonction( relateur)

(20) *wenna aggan aya , ad as n ghar*

(21) *ufikh ay nna khf itra3A*

2- à l'idée d'un *antécédent non exprimé* s'ajouterait la fonction anaphorique du pronom , où le relatif se comporterait comme un *morphème bifonctionnel(subordonnant et substitut)* avec la valeur d'un pronom *anaphorique*, L.Galand(1984)

#### 4.2. La morphologie du pronom relatif

- (22) *ira3a kh uryaz nna issen.*

- (23) *ira3a kh we nna issen.*

Ces deux types de relatives( *avec et sans antécédent*) se distinguent en outre par l'opposition morphologique à l'intérieur du paradigme - *nna* ,puisque tous les deux peuvent introduire la relative avec antécédent et la relative sans antécédent..

la relative *classique* :

	sujet	objet	C prép
animé	<i>nna</i>	<i>nna</i>	<i>nna prep</i>
inanimé	—	—	—
animé			inanimé :

- (24) *aryaz nna..... Ttebla nna*

- (25) *aryaz nnay tannayt..... Ttebla nna*

- (26) *aryaz nna mi..... Ttebla nna mi*

la relative sans antécédent :

	Sujet	objet	C prép
animé	<i>wenna</i>	<i>wenna</i>	<i>wenna prep</i>
inanimé	<i>ay nna</i>	<i>ay nna</i>	<i>prep uy nna</i>

animé :

- (27) *wenna iran ad itc dghi*

- (28) *lahi wenna g feghan*

- (29) *chef i wenna gran*

inanimé :

- (30) *ay nna g ran ijru*

- (31) *asey ay nna tufit*
- (32) *isiwl khaf uy nna*

A l'aide de ces exemples, il est judicieux de constater que la relative *classique* ne marque pas l'opposition morphologique *nna* selon les fonctions syntaxiques (sujet-objet), c'est à une *opposition fonctionnelle*; par contre, la relative sans antécédent exprime, par l'opposition fonctionnelle, le contraste des traits animé/inanimé : *wenna /aynna*. Il s'agit alors des relatives introduites par le segment *we* + pronom relatif (*nna*).

De plus on note que *nna* occupe une place à part dans la série des démonstratifs (*a, inn, nna*) par sa fréquence d'abord et aussi parce qu'il tend à *se grammaticaliser comme pronom de type relatif*.

**4.3. Référence déictique et référence anaphorique** : Le pronom réfère de à ce qu'il désigne en s'y substituant. On distingue généralement :

- a. La référence *déictique*, le démonstratif (*a/ad*) qui suppose une situation d'énonciation où quelqu'un montre quelque chose à quelqu'un d'autre.
- b. La référence *anaphorique* (*nna*) qui renvoie à un *antécédent*, à quelque chose qui a précédé dans le discours.
- c. *L'antécédent* est l'élément dans le contexte auquel renvoie le pronom dans la relation anaphorique. Cet antécédent peut être un groupe nominal, un pronom, un verbe ou une proposition, avec cette possibilité de n'être pas identifié ni exprimé.

**d-la bi-fonctionnalité des pronoms démonstratifs** : *a/ad, nna, inn*

En règle générale, *a/ad* marquent la démonstration avec une valeur *déictique*; en plus, le pronom *nna* peut aussi avoir une seconde valeur qui est anaphorique (fonction *anaphorique*) pour renvoyer à un antécédent mentionné dans le *contexte* précédent.

Certaines langues, dont l'amazigh, par syncretisme et fusion, le déictique *nna* est d'abord utilisé comme anaphorique; puis, suite à sa grammaticalisation il a évolué pour devenir un relatif.

Ainsi, le système s'organisera au tour de deux valeurs (déictique et anaphorique) dans les dérivés pronominaux : *we-nna* « celui-là, l'homme en question », qui s'oppose à *w(a)-d* « celui-ci » et à *wa-nn* « celui-là », et *ay-nna* « cela, en question » opposé à *aya-d* « ceci » et à *ay-inn* « cela ».

C'est pour cela, d'ailleurs, que la tradition grammaticale présente le pronom relatif comme un pronom qui *cumulerait la double fonction* d'anaphorique et de subordonnant.

Cette analyse classique est développée par les grammairiens structuralistes et suivies par les fonctionnalistes qui ont montré que la *subordonnée relative sans antécédent* n'est pas une catégorie grammaticale marginale, à part, mais au contraire, c'est une catégorie en renouvellement, qui appartient pleinement à



une dynamique de la langue moderne et qui mérite beaucoup plus d'intérêts en linguistique.

La principale différence entre la subordonnée relative *classique* et la subordonnée relative *sans antécédent* réside dans le fait que la relative *avec antécédent* est structurée par un paradigme morphologique bien organisé, fondé sur l'opposition fonctionnelle *sujet - complément d'objet direct*, tandis que la subordonnée relative *sans antécédent* est basée non pas sur une opposition fonctionnelle, c'est à dire sur les fonctions syntaxiques, mais sur la distinction à caractère lexical du trait *animé/inanimé*.

## Le corpus

- ( 1).wenna g iran ad iddu , han lebab ,
- ( 2).rikh wenna y iran,
- (3) ini yi is idda , isal is idda
- (4) ur ssinakh ma ggddan. Isqsa milmi agg dda
- (5) isqsa is ddikh  
Yuf is ddikh  
isal milmi ay ddikh
- (6) . isqsa kh tikli
- (7) - issn mani ghr tddit  
- issn ansa ghr tddit.
- (8) - wanna iddan , ur d 3ayed  
-Amez wenna trit.
- (9) – salit ma gha d iyy  
- isaqsa t milmi aga ifegh
- (10) ifeham ma gha d iyy . ‘

A) Paradigme introducteur du système du relatif sans antécédent :

	Sujet	objet	C prép
animé	wenna	wenna	prep wenna
inanimé	ay nna	ay nna	prep ay nna

animé : (11) wenna iran ad izzal s nnit .....

(12)llahi wenna tiran



- (27) *wenna iran ad itc dghi*
- (28) *lahi wenna g feghan*
- (29) *chef i wenna gran*

inanimé :

- (30) *ay nna g ran ijru*
- (31) *asey ay nna tufit*
- (32) *isiwl khaf uy nna*

## **Webographie , bibliographie**

-Basset, A. (1952), La langue berbère, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Série : Les Trésors de la Bibliothèque n°12, Imprimerie Omnia, Rabat.

-Bentolila, F.(1981), Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ait Seghrouchen d'Oum jeniba (Maroc), Paris, SELAF.

Mohamed BOUIKHARFINE 2020 Le relatif dans le parler des Ayt Seghrouchen : statut catégoriel et fonctions ? Revue des Études Amazighes, 6, 2020, p. 25-42, Université Mohamed V Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Rabat

-Ahmed Bououd 2017 Elements de syntaxe amazighe , FLSH UNIVERSITE Hassan II Casablanca ,bououd.e-monsite.com

Ahmed Bououd 2017 L'ENONCIATIQUE :thématisation et focalisation en amazigh: FLSH UNIVERSITE Hassan II Casablanca , bououd.e-monsite.com

6S. Chaker Annexion (Etat d', linguistique)  
p. 686-695 <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2514>

- Salem Chaker, « Nom / Nominal (Grammaire) », Encyclopédie berbère [En ligne], 34 | 2012, document N62, mis en ligne le 15 décembre 2020, consulté le 17 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere>

- Galand, L. (2002), Etudes de linguistique berbère, Peeters LouvainParis.

Galand, L. (2010a), Regards sur le berbère, Studi Camito-Sémitici 8, Milano.

Galand, L. (2010b), Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc, Publications de l'IRCAM, Rabat.

-Grevisse, M. (1961), Le bon usage : grammaire française, collection Grevisse, Librairie Genther, Paris.

- Grevisse, Maurice. Le bon usage. Paris : Éditions Duculot, 2008.

-Le Goffic, Pierre. La phrase française. Paris : Armand Colin, 2007.

-Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. Grammaire méthodique du français. Paris : Presses Universitaires de France, 2016

Ahmed Bououd , 2025 bououd.e-monsite.com ,FLSH , Université Hassan II , CASABLANCA